

## Les indicateurs de sécurité au travail ne renseignent pas sur la maîtrise des risques majeurs

Conviction n°4- Septembre 2014  
Dounia Tazi, Icsi  
Équipe expertise et accompagnement

### Dounia Tazi

Docteur ingénieur chimiste dans les systèmes industriels, Dounia Tazi s'est spécialisée depuis 2005 dans la prise en compte des facteurs humains et organisationnels et la culture de sécurité dans les grands groupes industriels internationaux et chez leurs sous-traitants. Elle accompagne actuellement de nombreux comités de direction dans la mise en place et le suivi de programme culture de sécurité à l'international.



Dans de nombreux secteurs d'activités, le taux de fréquence et le taux de gravité sont les principaux indicateurs de la performance de sécurité.

Ils sont d'ailleurs une pour ne pas dire LA référence des entreprises dans un même secteur d'activité pour comparer leurs performances sécurité et se fixer des challenges toujours plus ambitieux.

Cependant, une croyance erronée perdure.

En effet, il est courant d'entendre que la probabilité d'un accident industriel majeur est faible lorsque le taux de fréquence est bas.

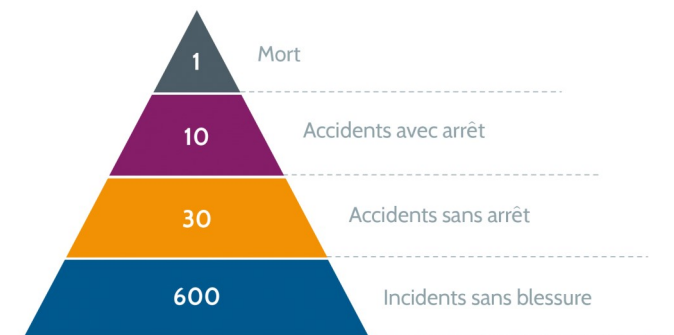
La corrélation illusoire entre un faible taux d'accident du travail et une faible probabilité d'accident majeur est d'autant plus courante dans les entreprises et secteurs d'activités où la sécurité au travail est pilotée par la même entité que la sécurité liée aux risques majeurs, ou lorsque les systèmes de management de la sécurité mettent la priorité sur les indicateurs de sécurité au travail. Elle s'exprime régulièrement dans le

détournement d'un modèle largement connu : la pyramide de Bird.

Bien que la forme du modèle et les chiffres qui le composent donnent une impression de clarté, plusieurs niveaux de prudence sont à observer lors de son utilisation. On mentionnera ici deux limites fortes de ce modèle pour raisonner à propos des accidents majeurs :

- c'est un modèle d'accidentologie au travail : il ne peut donc pas servir pour prédire un type d'évènement d'un autre domaine ;
- il n'établit pas de lien causal entre les incidents et les accidents mortels (la statistique industrielle montre que ces deux types d'évènements peuvent évoluer indépendamment).

Un dernier argument permet de rejeter l'idée d'un lien entre accidentologie au travail et accident majeur. En effet, il



Pyramide de Bird développée pour la sécurité au travail

**« Il existe des entreprises qui, en dépit d'un taux de fréquence très bas ou nul, ont connu dans le même temps des accidents majeurs. »**

existe des entreprises qui, en dépit d'un taux de fréquence très bas ou nul, ont connu dans le même temps des accidents majeurs. Un cas très documenté est celui de l'entreprise BP, en particulier pour les explosions de la raffinerie de Texas City en 2005 et de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon en 2010.

Un raisonnement parallèle entre les accidents au travail et les accidents majeurs doit donc s'entourer de nombreuses précautions. Certaines causes peuvent être partagées par les deux types d'évènements. Cependant, les fortes différences de nature et d'étiologies font que les indicateurs de performance de l'accidentologie au travail ne peuvent pas renseigner sur la possible survenue d'un accident industriel majeur.

Penser le contraire représente une brèche majeure dans la gestion des risques.

#### Références

Daniellou, F., Simard, M., Boissières, I. (2010). *Les facteurs humains et organisationnels de la sécurité industrielle : un état de l'art*. Les cahiers de la sécurité industrielle, 2010-02, Foncsi, Toulouse, France.

Baker & al (2007). *The baker panel report*

Mortureux, Y. (2013). *Heinrich et Bird. La malédiction des pyramides*. Tribunes de la sécurité industrielle, Foncsi, Toulouse, France

CBS U.S. Chemical safety board (2007). Texas city explosion report